

BUSSAC info



N° 57

TROISIEME TRIMESTRE 1995

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

N° 57

TROISIEME TRIMESTRE
1995

Responsable de la publication:

Guy Chapuis.

Rédacteur en chef

MC Pommier

Comité de rédaction:

M.C. Allinand, M.J. Chapuis, B.
Gaillard, C. Poitier

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 29 juin 1995

6 Conseil municipal du 16 août 1995

Informations locales

8 Etat-civil, listes électorales

9 Bref et vrac

11 53 ans de secrétaires de mairie

16 Bibliothèque, école

18 La traditionnelle fête de l'épicier

19 Nouveau dicton local

20 Collecte des encombrants

Foyer rural

21 Le mot du président, lettre ouverte

22 Musiques traditionnelles tziganes

23 Micro-informatique, jumelage Oron-Bussac

26 Gymnastique volontaire, football

27 Chorale, nouvelles sections

28 Calendrier des manifestations FR année 95-96

En couverture : A gauche, Emilien David, secrétaire de mairie, à droite, René Favaud, maire, travaillant sur leur bureau commun dans les locaux de la mai avant sa rénovation (années 70)

Recherche d'emploi:
Dame ferait ménages, garde de
personnes âgées.
Tel. 46 74 64 68

Les annonces sont gratuites
pour les habitants de la
commune

Premier encart publicitaire gratuit
Pour les suivants, se renseigner en
mairie.
(annonce valable pour les
bussacais)

**Ramassage des ordures
ménagères**
En raison des fêtes de la Toussaint,
le ramassage aura lieu le mardi
matin 31 octobre au lieu du mercredi
1 novembre

Artisan plâtrier
Jacques MENUET

Carrelage
Placo-plâtre
Cheminées et foyers fermés
Escalier sur voûte sarrazine

17100 BUSSAC SUR CHARENTE
Tel 46.93.46.75

La rentrée, oui ... mais quelle sortie?

80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat...mais pourquoi?

Parce que « les jeunes qui sortent de l'école s'insèrent dans la vie professionnelle avec plus ou moins de difficulté selon le bagage acquis... L'insertion, même favorisée par les mesures pour l'emploi des jeunes, reste inégale. Les jeunes qui possèdent un niveau de qualification élevé ont de meilleures chances de trouver un emploi salarié...un BTS conduit 7 fois sur 10 à un emploi, un CAP 4 fois sur 10 en incluant l'apprentissage! »

(source INSEE)

Sans doute ces préoccupations échappaient-elles à nos écoliers bussacais (comme aux autres) ce mardi 5 septembre, jour de rentrée. Sans doute l'école est-elle encore perçue différemment par les adultes, souvent en fonction des échecs ou réussites personnels!

Pourtant il faut bien se rendre à l'évidence: l'évolution technologique de notre société - quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir - exigera de ses membres un niveau de qualification élevé.

L'école est la première étape vers cette acquisition, étape essentielle même si l'objectif est encore loin.

Autour de l'enfant les acteurs en sont :

- en premier lieu les enseignants qui s'efforcent d'assurer la maîtrise des savoir et savoir-faire qui permettront d'acquérir une compétence professionnelle sans oublier les dimensions culturelle et civique indispensables aux futurs citoyens,
- les parents dont la vigilance est essentielle pour stimuler les efforts nécessaires,
- la municipalité enfin qui a en charge l'organisation de l'environnement favorable à l'accueil et au travail scolaire.

La coopération entre ces différents acteurs se réalise au niveau du conseil d'école.

La rentrée passée, il faut songer à la sortie!

Guy Chapuis

Informations municipales

Conseil municipal du 29 juin 1995

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 29 juin à 18 heures, sous la présidence de Guy Chapuis, maire et en présence de Monsieur Couval, receveur.

Monsieur le maire ouvre la séance et présente aux nouveaux élus Monsieur Couval, receveur à la trésorerie Saintes-Banlieue.

Il cède la parole à Madamé Durand qui donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 juin.

Monsieur le maire donne ensuite connaissance au conseil des messages de félicitations reçus du sous-préfet, du Conseiller général et du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Avant de procéder à la présentation du compte administratif 1994, Monsieur Couval souligne la saine gestion des finances de la commune.

Il explique brièvement ce que représente un budget communal et définit les principales fonctions d'un receveur.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Après sa présentation par Monsieur le Receveur, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 1994 mis aux voix par Monsieur Daniaud (hors la présence de Monsieur le Maire).

L'excédent de fonctionnement (114 416,12 F) sera repris au budget supplémentaire de 1995. L'excédent d'investissement (299 000 F) a lui été repris au budget primitif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion établi par le receveur.

REVISION DU P.O.S DE THENAC

Monsieur le maire informe son conseil de l'arrêt, par le comité syndical du SIVOM de la région de Saintes, du projet de révision du Plan d'Occupation des Sols de Thenac avant transmission aux personnes publiques associées. Conformément au Code de l'Urbanisme, les communes limitrophes de Thenac et les communes membres du SIVOM doivent émettre un avis sur ce dossier dont monsieur le Maire expose les grandes lignes. Ce dossier est disponible en mairie. Le conseil, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de révision du P.O.S de Thenac tel qu'il a été transmis par monsieur le Président du SIVOM.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

- *Commission voirie et affaires agricoles*, animée par J.Daniaud composée de Ms Guicheteau, Couteau, Mignon et Marchais.
- *Commission bâtiments communaux*, animée par C.Schaeffer composée de Mme Garlopeau, Ms Couteau et Rault.
- *Commission Environnement, Affaires Culturelles*, animée par M.C Pommier composée de Mmes Poitier, Vernet et Gaillard
- *Commission Affaires Sociales*, animée par F.Durand composée de Mmes Vernet, Garlopeau et M. Dourthe

Informations municipales

ECHANGE DE TERRAIN ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR GAGNARD

Afin d'assurer une homogénéité de sa propriété, Monsieur Gagnard propose d'échanger la parcelle cadastrée section AK de 5a 89 ca de sa propriété enclavée dans l'unité foncière détenue par la commune avec les parcelles communales cadastrées section AK 845 (90ca), AK 847 (2a 8ca) et AK 849 (2a 98ca) soit au total 5a 96ca.

L'échange aura lieu sans soulte.

Il s'engage à prendre à sa charge les frais d'acte et de géomètre.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

PROPOSITION DE RECUPERATION D'ENCOMBRANTS METALLIQUES

Le maire informe le conseil de la proposition des Ets Pinet de placer sur la commune 1 à 2 fois par an un bac de récupération pour encombrants métalliques. Le conseil, considérant le service rendu, accepte cette proposition.

VOTE DES SUBVENTIONS

Les subventions accordées à divers organismes le seront encore en 1995, au même taux qu'en 1994.

CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Une réunion aura lieu le 04 juillet. Paul Rault y assistera.

SOIREE ORONAISE

Le 14 juillet, la commission municipale a prévu un buffet froid pour les familles d'accueil et les amis suisses.

Accreditif

Je soussigné, Guy Chapuis, Maire de Bussac,

autorise le personnel de la S.E.S.A.E.R. (Société d'étude des sols pour l'aménagement de l'espace rural), à intervenir sur la commune pour y effectuer les différentes observations et analyses nécessaires à l'élaboration du schéma directeur d'assainissement.

Sont susceptibles d'intervenir dans le cadre de cette étude, les personnes suivantes:

- M. Philippe Doudoux
- M. François Compain
- Mlle Viviane Gorme
- M. Jean-Pierre Naud
- M. Yann Priou

Fait à Bussac sur Charente le 20/8/95

Conseil municipal du 16 août 1995

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le 16 août, à 20H45, sous la présidence de Guy Chapuis, maire. Madame Durand donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité. Monsieur Paul Rault est désigné comme secrétaire de séance.

VOIRIE

Réfection du parking-bus de « La Croix » et de la piste cyclable

Après examen des propositions des entreprises, le conseil municipal retient les devis de l'entreprise Gaudy-Bonneau relatifs à la remise en état du parking-bus de « La Croix » pour un montant de 23 685 F et à la remise en état de la piste cyclable qui part du chemin de la Clonerie jusqu'à la route de Beauchail pour un montant de 8474,80 F.

Prolongement de l'aménagement du virage du Pontreau

Le maire informe le conseil qu'il convient de demander le concours de services de l'Equipement de Saintes pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux d'assainissement pluvial et pose de bordures au Pontreau., estimés à 150 000 F.

Le conseil,

Vu l'arrêté interministériel du 7 décembre 1979 relatif aux concours apportés aux collectivités locales et à leurs groupements par l'Etat (services de l'Equipement et de l'Agriculture) en application des lois N° 48-530 du 29 septembre 1948 (modifiée par décret N° 85-520 du 15 mai 1985) et N° 55-985 du 26 juillet 1955, sollicite le concours de la Direction départementale de l'Equipement pour assurer l'étude et la direction des travaux nécessaires à la réalisation des travaux : BUSSAC / RD 114-Le Pontreau: assainissement pluvial et pose de bordures.

Lotissement des Grands Champs

Le maire informe le conseil que des travaux complémentaires liés aux VRD, non prévus dans les devis initiaux, sont à réaliser au lotissement des Grands Champs. Le devis s'élève à 38 100 F (9500 F pour le raccordement aux VRD et 28 602 F pour passage en souterrain du réseau moyenne tension).

BATIMENTS

Monsieur Schaeffer, Maire-Adjoint responsable des bâtiments communaux, informe le conseil des travaux d'aménagement dans les classes effectués par les employés pendant les vacances, à la demande des enseignants .

Informations municipales

DIVERS

Attribution d'une indemnité de gestion et de préparation des documents budgétaires à Monsieur Couval, receveur

Le maire expose au conseil que la commune est appelée à demander le concours de Monsieur Couval, Receveur pour la gestion et la confection des documents budgétaires. Il propose donc au conseil de lui allouer une indemnité de gestion pour 1994 et une indemnité de confection des documents budgétaires pour 1995. Le conseil accepte cette proposition .

Signature de conventions pour la formation de bénéficiaires de Contrats Emploi Solidarité

Le maire informe le conseil que les stagiaires en Contrat Emploi Solidarité peuvent bénéficier d'une formation complémentaire. Des organismes de formation l'ont contacté pour lui présenter des conventions. Le conseil autorise le maire à signer les conventions pour les deux bénéficiaires suivants

- Pour Monsieur Michel Charron (formation Espaces Verts) avec le CFPPA
- Pour Mademoiselle Lecomte avec Formation et Entreprise.

Amicale laïque de Saint-Vaize, demande de subvention

Après avoir pris connaissance de la demande de subvention pour l'accueil d'enfants de Bussac au Centre de loisirs présentée par l'Amicale laïque de Saint-Vaize, le conseil municipal considère qu'il est difficile d'y répondre en l'état.

Il propose qu'une rencontre entre les maires des communes concernées et le président de cette association apporte les précisions nécessaires à la prise d'une décision.

RECENSEMENT COMPLEMENTAIRE DE LA POPULATION

Depuis le recensement général du 5 mars 1990, notre commune a connu un accroissement de sa population. Elle peut donc procéder à un recensement complémentaire. Ces opérations de recensement se feront entre le premier et le 15 octobre.

Mademoiselle Karine LECOMTE actuellement en contrat emploi solidarité à la mairie, se rendra au domicile des administrés habitant un logement neuf construit entre 90 et 95 et venant d'une autre commune. Elle complétera un questionnaire (très succinct par rapport à celui d'un recensement général) qui permettra de comptabiliser la nouvelle population.

Merci de votre compréhension,

Le Maire

Informations locales

Etat-civil

Mariages



Bussac-info présente ses meilleurs voeux de bonheur à

- Nelly BERNIARD et Bruno ELLUL qui se sont unis le 8 juillet,
- Christelle MENAUD et Felix GUILLOTEAU qui se sont unis le 22 juillet,
- Valérie GAGNARD et Christophe BAEHER qui se sont unis le 26 août,
- Jocelyne BERNIARD et Jonathan CHARLOPEAU qui se sont unis le 23 septembre,
- Christine POUPONNOT et Denis ROLLIN qui se sont unis le 30 septembre.

Inscriptions sur les listes électorales

Les nouveaux habitants de la commune, ainsi que les jeunes gens ayant atteint 18 ans ou qui les auront atteint avant le 29 février 1996, sont invités à venir se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 1995. Se munir d'une pièce d'identité.

Recensement militaire

Si vous êtes nés en juillet, août, septembre 1978, faites-vous recenser auprès de votre mairie entre le 1 septembre et le 31 octobre 95. Munissez-vous du livret de famille.

Eclairage public

Lorsque vous constatez un dysfonctionnement de l'éclairage public, veuillez le signaler rapidement à la mairie.

Conteneurs ordures ménagères

Lorsque la composition de la famille se modifie, il est possible de changer de bac (120l, 240l, 360l). Venir en mairie pour l'échange.

bref et vrac


 France Télécom communique:

« *Chasseurs, préservez le fil de la vie.*
Si vous tirez sur un câble téléphonique, vous coupez des lignes mais aussi:

- vous empêchez de signaler à temps un accident de la route,
- vous perturbez ou arrêtez les activités industrielles et commerciales,
- vous arrêtez les liaisons entre ordinateurs,
- vous isolez les personnes âgées et les malades soignés à domicile etc... »

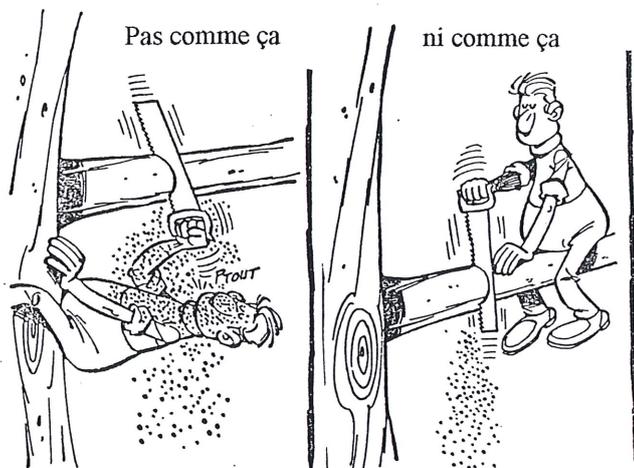
Par ailleurs, il vous avait été signalé dans Bussac-info, le peu de valeur gastronomique du fil téléphonique, alors laissez le vivre !

Elaguez vos arbres

Les branches des plantations appartenant aux riverains de la voie publique empiètent souvent sur le domaine public et font mauvais voisinage avec les câbles téléphoniques.

Pour tous renseignements ou difficultés de réalisation, tel. 46 96 85 11.

Pour les dommages causés aux câbles, tel. 13.


 Avis à tous les détenteurs d'armes.

La réglementation concernant la détention d'armes a changé en France le 6 mai 95, en application d'une directive européenne. On dispose d'un délai d'un an pour se mettre en règle.

Nouvelles armes soumises à autorisation préfectorale

- Les armes de poing telles que pistolets et revolvers sauf les armes d'alarme, de starter et de signalisation si elles ne sont pas capables de tirer de projectiles à balle ou à grenaille.
- Certaines armes d'épaule telles que fusils et carabine.

Armes soumises à déclaration

- Toute arme non soumise à l'autorisation du préfet doit simplement être déclarée à la préfecture ou à la sous-préfecture ou au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Ne sont pas soumises à déclaration, les armes d'épaule à canon lisse tirant un coup par canon ni les armes d'alarme, de starter et de signalisation.
- Certaines armes dont le projectile est propulsé par des gaz ou de l'air comprimé.

Nouvelles interdictions

L'acquisition ou la détention d'arme par les mineurs de moins de 18 ans est interdite sauf s'ils pratiquent une discipline sportive tel que le tir ou s'ils possèdent un permis de chasser.

Strictement interdit : les armes automatiques ainsi que le port et le transport d'armes de poing, le port de certaines bombes lacrymogènes.

Plaquette plus détaillée en mairie, se renseigner également au service des armes de la préfecture.

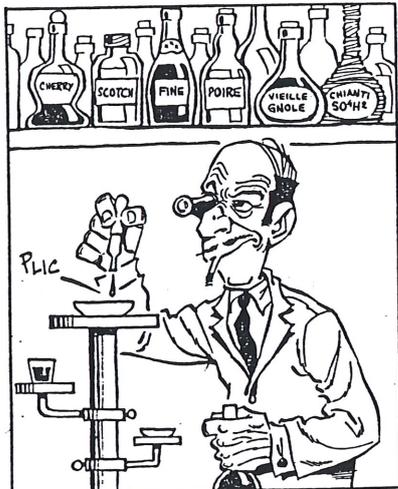
 « 0,5g/l au volant, après deux verres...tout s'accélère »

C'est le slogan de la campagne de communication lancée depuis le 5 septembre par la sécurité routière. Mais deux verres de quoi ?

« *Le seuil de 0,5g/l correspond à une consommation clairement identifiable, celle de deux verres d'alcool* » nous dit-on. Ce n'est pas si clair que ça: deux verres de cognac

Informations locales

ou deux verres de vin ? la dose bistrot ou remplis à ras bord, dans des verres ballon ou des verres à orangeade ?



En fait il est difficile d'être plus précis car à consommation égale, l'alcoolémie du copain qui mesure 1,80m et pèse 100kg sera très différente de celle de sa femme qui culmine à 1,50m et avoue 40kg. Se méfier également après une bonne cuite du samedi soir: l'alcool s'élimine lentement et il n'est pas certain que le lendemain matin, vous ayez franchi dans le bon sens, le seuil fatidique des 0,5g.

D'ailleurs, on a déjà pensé à tout ça puisque M. Bernard Pons, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et des Transport, a indiqué qu'à partir du 15 novembre, pour faciliter l'auto-contrôle, des éthylotests seront disponibles à moins de 10f dans les pharmacies, les grandes surfaces ou les stations-service.

Nouveau marché porteur: l'éthylotest et nouvelle idée à creuser: l'éthylotest à usage multiple et recyclable, protection de l'environnement oblige !

Que risque-t-on ?

Au-dessus de 0,8g, c'est un délit sévèrement réprimé (comme avant)

Entre 0,5 et 0,8g, c'est une infraction entraînant une contravention de 4ème classe (?), le retrait de trois points sur le permis de conduire et une amende forfaitaire de 900f (minorée à 600f si elle est payée dans les trois jours, majorée à 2500f au delà de 30 jours)

Autrement dit, ça coûte cher, surtout pour les pauvres ...et les négligeants. Autant acheter un alcootest ou limiter sévèrement sa consommation avant de prendre la route. **L'alcool est en cause dans 4 accidents mortels sur 10 et fait 3000 morts chaque année.**

□ Cours d'anglais à Bussac

Des cours de langue anglaise sont dispensés par un professeur à la bibliothèque municipale. Si intéressé, contacter Marie-Claude au secrétariat de la mairie.

□ Téléphone utile

- Caisse d'allocation familiales
Tel. 46 51 59 00
- Mutualité sociale agricole
Tel. 46 97 50 50
- Direction de la solidarité départementale
Tel. 46 51 75 75
- Centre d'aide au logement
Tel. 46 00 44 90
- Centre d'information sur l'hébergement des personnes âgées
Tel. 46 92 52 51
- Circonscription d'action sociale de Saintes nord (assistante sociale: Mme MONTUS)
Tél. 46 92 38 38

MC Pommier

53 ans de secrétaires de mairie

La recherche des différents maires qui se sont succédés à la tête de la commune (Bussac-info n° 55) a permis de suivre également la trace discrète des secrétaires de mairie à travers les archives. Trace discrète, car ils n'apparaissent qu'en 1932 sous une forme hybride, le secrétaire de mairie-instituteur. Trace plus nette à partir de 1959 où la profession s'individualise.

❑ Pas de secrétaire

En 1793, la « commune » remplace administrativement la « paroisse ». Si le maire en est le chef, ses responsabilités et sa marge de manoeuvre sont faibles par manque d'argent, manque d'autonomie. Ses principales préoccupations sont la tenue des registres d'état civil et l'entretien problématique des chemins.

Le bâtiment mairie n'existe pas et l'on se contente pour les réunions d'un local loué au presbytère. Le secrétariat de mairie n'existe pas.

❑ Le secrétaire de mairie-instituteur (SMI)

Peu à peu l'administration de la commune se complique, le travail de secrétariat autrefois très réduit et assumé par le maire, devient plus accaparant.

Comme partout en France, la mairie et l'école sont regroupées dans le même bâtiment: une maison d'école-mairie se construit vers 1850 (actuelle maison Bernard, place de l'église). Tout naturellement l'instituteur devient aussi secrétaire de mairie. Il habite sur place, il est l'homme du savoir et des écritures face à un maire moins familiarisé que lui avec le maniement de la langue française ou trop souvent absent



Exemple de secrétaire de mairie-instituteur, exerçant ses fonctions d'instituteur

Recrutement et formation (d'après pédagogfiche n° 109 archives 2k mars 1974)

Il n'y a pas de formation spécifique, le recrutement se fait sur titre et on donne aux instituteurs la prévalance pour devenir secrétaire de mairie.

« Les SMI n'ont pas à figurer sur des listes d'aptitude et n'ont donc pas à subir de concours ou examens... Les épouses, non institutrices mais titulaires du baccalauréat sont recrutées directement mais au deuxième niveau »

On devine aussi que dans les petites communes, l'instituteur n'a pas vraiment le choix et qu'il est fortement incité à prendre le poste de secrétaire.

« Pourquoi l'instituteur doit accepter le secrétariat de mairie.

Le travail de secrétariat est lourd... Mais dans une petite commune, l'instituteur a le devoir d'accepter cette charge supplémentaire qu'est le secrétariat de mairie. »

C'est la seule explication donnée, mais il s'y ajoute quelques conseils.

« Conditions de cette acceptation.

1° L'instituteur-secrétaire de mairie doit accueillir les usagers de la mairie avec politesse, avec bienveillance même. Il ne doit jamais perdre une occasion de rendre service.

Le SMI ne doit jamais se départir de cette impartialité qu'impose sa fonction d'éducateur et doit se garder d'épouser les petites haines de village.

Informations locales

Il doit toujours faire preuve d'une totale discrétion.

2° Le SMI ne doit jamais oublier qu'il est avant tout, instituteur. Il ne doit donc exécuter aucun travail de mairie ni recevoir personne pendant les heures de classe. »

Qui sont-ils à Bussac ?

On retrouve de façon anecdotique (à propos de leur nomination) la trace de ces divers secrétaires-instituteurs dans les registre de délibération de la commune depuis 1932.

- **Georges Linais**, instituteur à Bussac est nommé secrétaire de mairie, son traitement annuel pour une population de 491 habitants est de 2240 F et courra à dater du 1 janvier 1932.
- **Pierre Dyonet** lui succède mais sera bientôt mobilisé.
- **Maggy Févrichaud**, institutrice publique le remplace en ces temps de guerre et devient secrétaire par intérim en 1939.
- **Pierre Dyonet** revient en 1942, il est promu secrétaire de mairie de deuxième classe. La commune ne compte plus que 455 habitants.
- **Lucie de Lavalade**, institutrice des garçons, lui succède en 1945.
- En 1948, Lucie démissionne et **Georges Drier**, mari d'institutrice, prend le poste.
- En 1951, le secrétaire-instituteur est **M. Toussaint**.

□ Secrétaire et instituteur dissociés

La tâche devient de plus en plus lourde.

Compétences

Le rôle du secrétaire de mairie est important, c'est l'élément permanent de la mairie face à un maire élu pour 6 ans et donc transitoire. Bussac est un cas particulier puisque Guy Chapuis et Marie-Claude Allinand ont pris en même temps leurs fonctions respectives de maire et secrétaire en 1977.

Les attributions du secrétaire sont multiples en dehors de son travail de secrétariat proprement dit: réception et information du public, lien entre le personnel, les élus, les administrations, les associations communales. C'est la personne la mieux renseignée de la commune, elle est soumise à une obligation morale de discrétion.

Recrutement et formation (communes de - de 2000 habitants)

C'est une profession récente, très féminisée, qui commence à s'organiser en 1975. Il y a alors recrutement direct avec soit le baccalauréat soit un examen d'aptitude. En 1987, il n'y a quasiment plus de secrétaire-instituteur en France.

Actuellement, il y a trois possibilités de recrutement :

Concours sur épreuves (niveau DEUG)

Etre bachelier, avoir le titre de rédacteur et passer un concours interne de la fonction publique

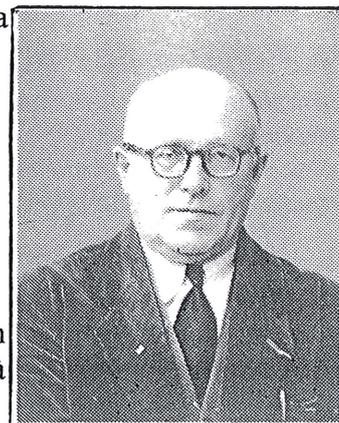
Etre bachelier, adjoint administratif et passer ce même concours.

Qui sont-ils à Bussac ?

Ils apparaissent dès 1959, mais n'exercent pas à temps complet.

- Raymond Doriat (1959)

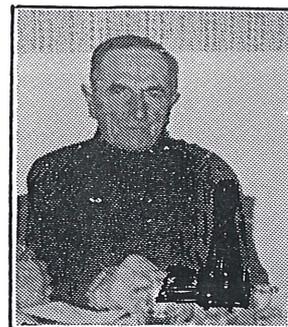
Il est militaire à la retraite et habite au Pontreau la grande maison charentaise située derrière le passage à niveau. Il est le premier secrétaire à tenir les registres de délibération du conseil municipal.



Informations locales

- Emilien David (1964) dit « Millien »

Il habite également le Pontreau, mais de l'autre côté de la départementale. Il est exploitant agricole et consacre ses loisirs à la musique (saxo et clarinette). Il nous a quittés récemment.



- Marie-Claude Arnaud, épouse Allinand (1977)

Elle habite au 120 route du Val de Charente, en face du terrain de football et je ne sais pas à quoi elle consacre ses loisirs ! Il ne faut pas la déranger chez elle pour tout ce qui concerne son travail de mairie, il ne faut pas la déranger à la mairie en dehors des heures d'ouverture au public (16h-18h tous les jours sauf samedi et dimanche)

MC Pommier



Repas des aînés : dimanche 3 décembre

Le Conseil municipal et le Centre communal d'action sociale vous informent que le traditionnel repas offert aux retraités aura lieu cette année le dimanche 3 décembre .

Nous vous rappelons la possibilité d'inviter votre famille, vos amis, à votre table, à titre payant.

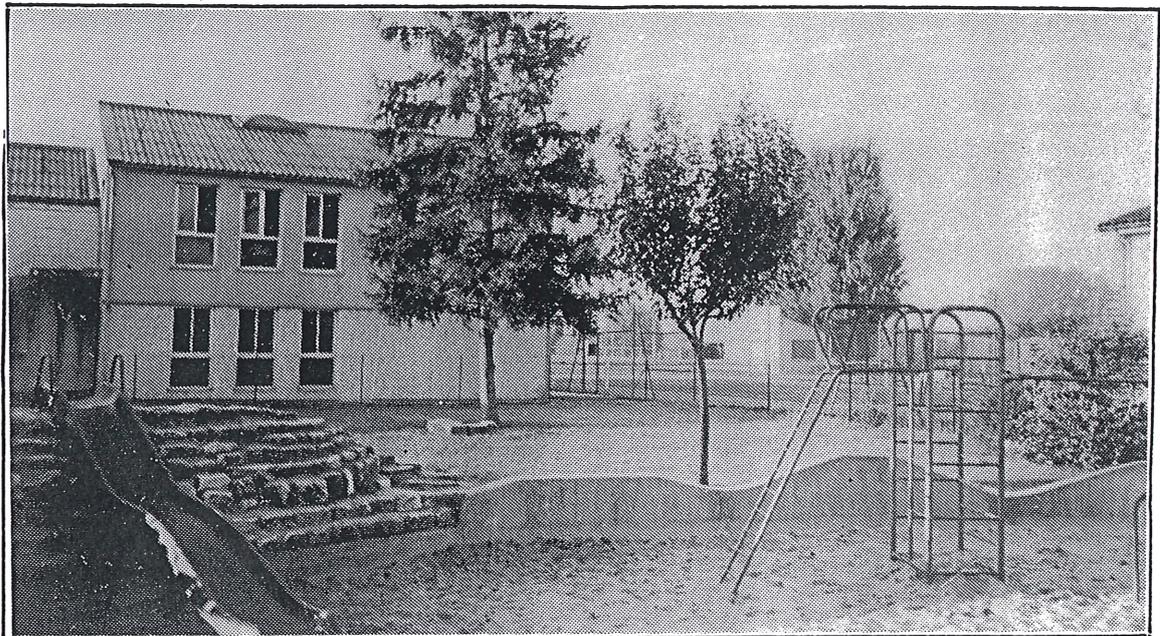
Une lettre d'invitation vous sera bientôt adressée avec coupon-réponse pour les inscriptions.

Photos-travaux

TRAVAUX REALISES DURANT LES VACANCES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

□ A l'école

- Dans la classe de Mme Bocquet , ont été installés un chevalet de peinture , un panneau d'affichage , des étagères sur un meuble.
- Dans la classe de Mme Rouaud, ont été installés des panneaux d'affichage. Le chevalet de peinture a été remis en peinture.
- Dans la classe de Mme Ferrer, des panneaux d'affichage ont aussi été installés.
- Tous les tableaux noirs ont été repeints.
- Dans les sanitaires un siphon a été posé .
- Dans la cour de la maternelle les ouvriers ont arraché la haie et remplacé le grillage.



- Une partie des boiseries des classes a été repeinte .
- Le dernier « protège-poêle » dans la classe de M. Ferrer a été fait et posé.
- Le plateau des jeux dans la cour des grands a été remplacé.
- Mise en peinture d'un local de l'arrière-cuisine.
- Confection d'une table de modelage pour la maternelle.

□ Au foyer rural

- Mise en peinture des sanitaires du local des boulistes.
- Près de la salle de musculation, confection d'un regard permettant le nettoyage de la conduite d'évacuation des eaux de pluie.

*« Si tu te plains de ton époque,
Si tu la trouves mauvaise,
Demande-toi ce que tu as fait
Pour la rendre meilleure. » (Carlyle)*

devise offerte gracieusement par Camille Schaeffer

Informations locales

Sur les chemins

Fauche, élagage, curage des fossés.

TRAVAUX REALISES HORS REGIE COMMUNALE

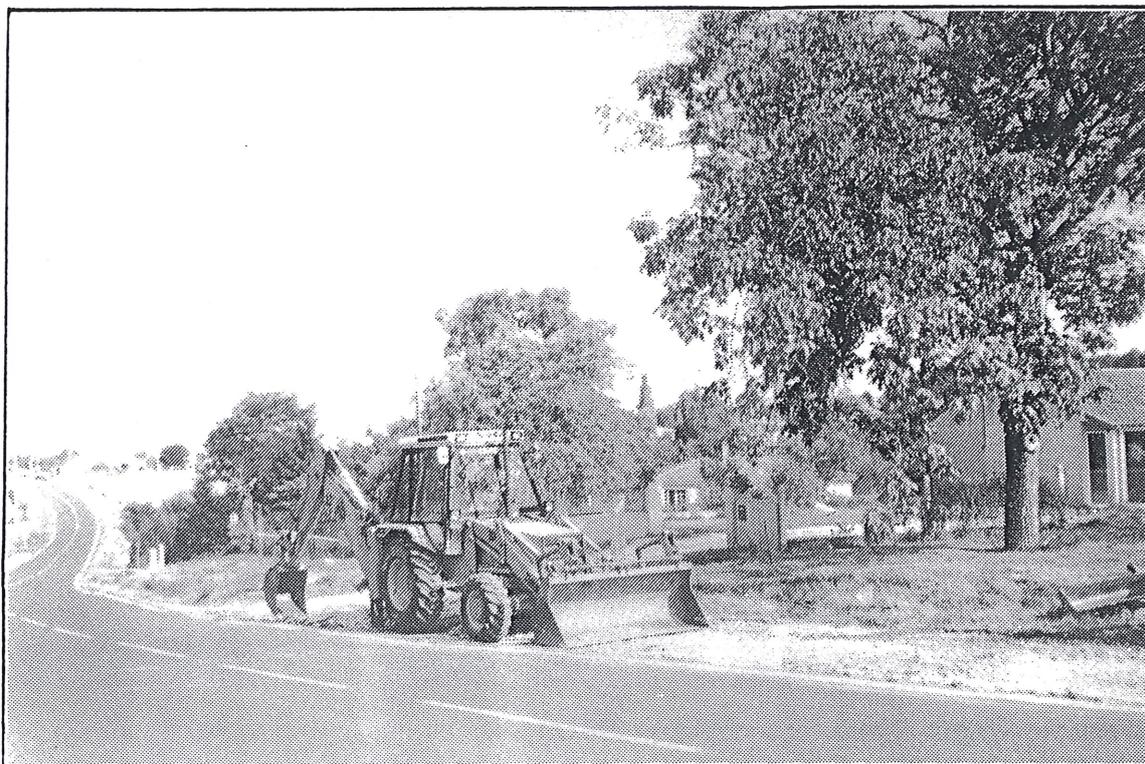
Futur lotissement communal

les travaux avancent ...lentement. On commence les fondations des logements sociaux, la mise en place des différents réseaux occasionne quelques dérangements inévitables: coupure d'eau du mercredi 27 septembre. La mairie, prévenue un peu tard, n'a pu le faire savoir aux consommateurs qu'un peu tard également!

Arrêt-bus de la Croix

Réfection de l'arrêt-bus et de la piste cyclable, du carrefour du chemin de l'Espérance à celui de Beauchail. L'affleurement rocheux qui gênait la visibilité pour tourner à gauche au carrefour de la Croix a été arasé au maximum.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Gaudy-Bonneau.



Bibliothèque

HORAIRES

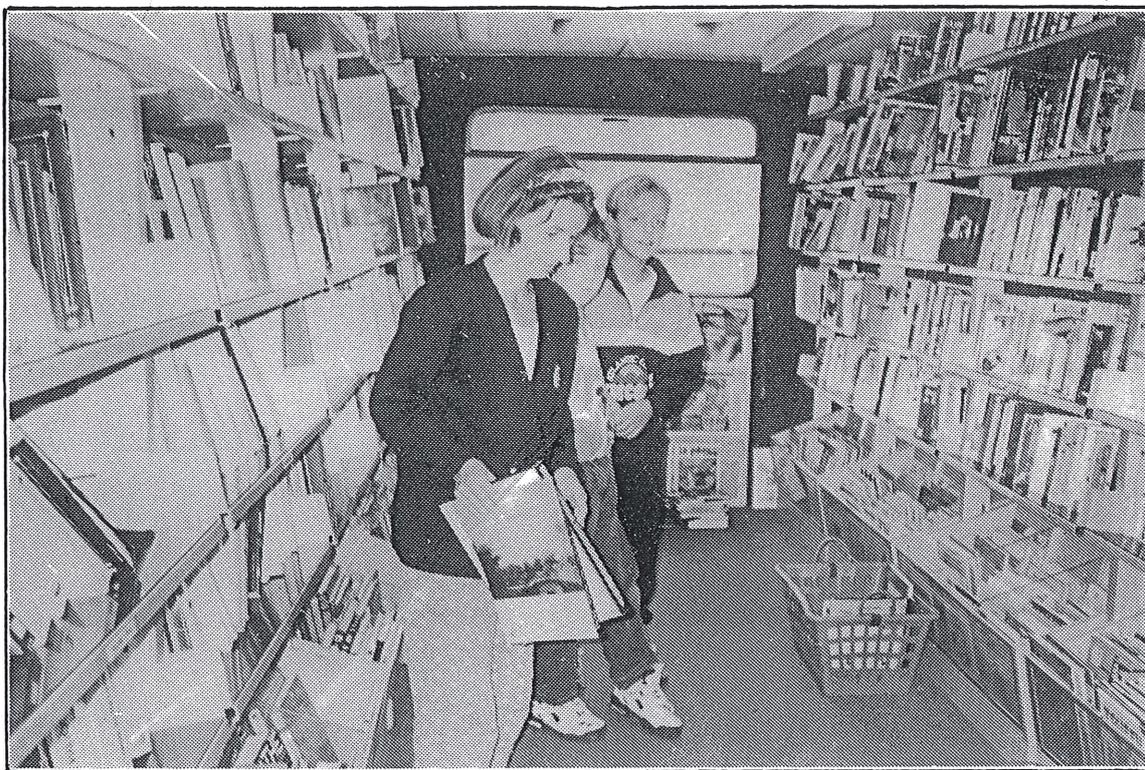
Les enfants de l'école ont retrouvé le chemin de la bibliothèque. Les grands y sont accueillis le jeudi de 14h à 17h, les petits, le lundi après-midi de 15h à 17h.

Les adultes peuvent venir également pendant ces tranches horaires mais aussi de 17 à 18h, tous les jeudis.

BIBLIOBUS

La BCP de Charente maritime est passée renouveler le stock, le mardi 19 septembre. Prochain passage aux environs du **15 décembre**.

Ecole



Mme Nadine GANTY, nouvelle directrice de l'école, et quelques-uns de ses élèves de CM2, choisissant des livres dans le camion itinérant de la Bibliothèque centrale de prêt. Profitons de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue à Bussac.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE RENTREE

Mardi 12 septembre à 20h30, tous les parents étaient invités à une réunion de rentrée par les enseignants.

31 familles sur les 85 que compte l'école se sont retrouvées dans la salle de restauration.

Informations locales



Les sujets abordés ont été les suivants :

présentation de la directrice,

élections : les listes de candidatures devront être faites pour le 1er octobre.

rencontres avec les enseignants : dès qu'un problème se présente, nous invitons les parents à venir en parler avec l'enseignant concerné ou avec la directrice.

Absences : les absences des enfants doivent être signalées dans la mesure du possible dès le premier jour. L'attention des parents est attirée sur l'importance des activités faites le samedi matin, même en maternelle.

activités obligatoires : toutes les activités faites pendant les heures scolaires sont obligatoires, qu'il s'agisse de la bibliothèque, de la piscine ou des rencontres sportives USEP.

continuité petite section - CM2 : l'importance de la scolarité dans les classes maternelles, comme lieu d'expériences et d'apprentissages essentiels est rappelé aux parents. Ce n'est pas une garderie mais une école qui permet à l'enfant de bâtir les fondements de ses futurs apprentissages.

rôle du psychologue scolaire et des autres personnels chargés de la prévention et du dépistage des difficultés potentielles : les enseignants sont attentifs à tous les problèmes qui peuvent perturber la réussite de l'enfant, il est de leur devoir, après avoir informé les familles de leurs constatations, de demander l'aide de personnes plus compétentes.

comment être un bon élève ? une bonne hygiène de vie (sommeil de bonne qualité, alimentation équilibrée, repos et activité de plein air, ...), une bonne santé, une bonne relation parents-enseignants, un intérêt des parents pour le travail scolaire de leur enfant, une aide à l'acquisition d'une bonne autonomie sont autant d'atouts pour la réussite de chaque enfant.

sécurité : en raison des récents attentats, la mairie a fait installer des barrières pour que les voitures ne puissent pas se garer devant la salle. Il est aussi recommandé aux familles de ne pas rester trop groupées devant la sortie de l'école. Les parents des enfants d'école maternelle peuvent venir dans l'école pour accompagner ou reprendre leurs enfants, par contre les enfants, à partir du CP sont accompagnés au portail et aucun enfant de CP ne franchira le portail si la famille ne se présente pas pour le prendre. Si un enfant habituellement repris par sa famille, se trouve toujours là, 10 minutes après la sortie, il sera conduit à la garderie.

projets : les enfants de cycle 2 (classes Mmes Ferrer et Rouaud) feront un séjour de quatre jours dans l'île d'Oléron, au printemps prochain.

Questions diverses abordées :

sécurité: des parents ont souligné l'intérêt des barrières pour empêcher le stationnement et souhaiteraient qu'elles soient présentes toute l'année avec un petit passage pour les piétons. Une question a été posée sur l'organisation et la surveillance à la cantine. Il est à noter que la présence d'une personne supplémentaire au moment du premier service serait nécessaire, pour la surveillance, le grand nombre des petits nécessitant beaucoup d'aide.

des problèmes liés à l'utilisation des W-C et des lavabos : mettent en valeur le nombre trop réduit d'aménagements sanitaires par rapport au nombre d'utilisateurs autant du côté maternelle que du côté primaire.

l'exiguïté de la salle de motricité, seul lieu de récréation pour les enfants de 3 à 5 ans quand il pleut, a été rappelée par les parents qui seraient favorables à la création d'un préau.

Informations locales

RAPPELS

Vêtements oubliés: Durant l'année scolaire 94/95 des élèves ont laissé des vêtements à l'école. Actuellement entreposés à la mairie, ils attendent avec impatience leurs propriétaires!

Vacances scolaires:

Vacances de Toussaint du samedi 21 octobre à midi au mercredi 1 novembre inclus.

Vacances de Noël du mercredi 20 décembre inclus au mardi 2 janvier inclus

Vacances d'hiver du samedi 17 février à midi au lundi 4 mars

Vacances de printemps du samedi midi 6 avril au lundi 22 avril

Vacances d'été à partir du samedi 29 juin à midi.



Elections au conseil d'école: samedi 14 octobre

La traditionnelle fête de l'épicier

Cette fête que Christian Menaud se plaît à reconduire chaque année pour remercier sa clientèle est maintenant devenue une tradition.

D'une toute simple animation, au début, sur le parking des Chaumes, c'est maintenant un véritable spectacle de qualité qu'il offre à ses clients. Ces deux dernières années déjà, avec un ensemble folklorique et les chanteurs Binuche et Eric Lagarenne, ses invités avaient été comblés.

Mais en 95, le cru aura été encore meilleur car notre toujours dynamique Christian a associé plusieurs artistes: les trois talentueux musiciens albanais ont comblé l'assistance de la très belle musique de leur pays avec chants à l'appui. les deux jeunes fils (clarinettiste et organiste) ont hérité de la virtuosité du papa violoniste. Aussi les trois se sont-ils associés pour constituer ce groupe de talent. la jeune fille venue de Mongolie pour quelques mois a étonné le public avec cet instrument ô combien typique de son pays. Eric Lagarenne, déjà connu des Bussacais, a fait chanter les quelques 100 personnes présentes.

Un immense merci donc à Christian Menaud et à son épouse Pierrette qui se démènent sans compter pour nouer encore plus de liens avec les clients.

Gâteaux offerts par l'épicerie Menaud à l'entracte et une tombola sont venus en plus combler les présents. Christian les aurait voulu plus nombreux mais ce dimanche assez beau a dû en éloigner certains de notre commune, ainsi peut-être que la chasse puisque c'était le jour de l'ouverture. Toujours est-il que ceux qui étaient là ont apprécié à leur juste valeur ces musiciens hors pair et se sont levés pour les applaudir et les rappeler sur scène. Cette « fête Menaud » allant crescendo en qualité, que sera 96 ?

Nouveau dicton local: canicule en été, Bussacais énervé.

Les plaintes en mairie n'ont jamais été aussi nombreuses que cet été.

Réponse ultra connue mais toujours valable et peu respectée: la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres.

Quelques exemples simples empruntés à la vie quotidienne serviront d'illustration à ces propos.

□ Divagation des chiens sur la voie publique

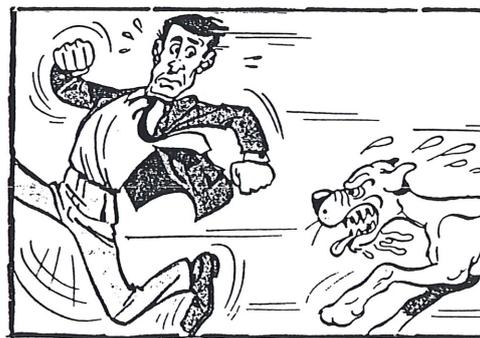
Le cycliste et le piéton qui se promènent ont absolument besoin de garder des mollets entiers et en bon état, leur éventuelle réparation peut vous coûter cher.

L'automobiliste qui passe sera désolé d'avoir écrasé votre animal favori et de devoir vous occasionner des frais pour son aile froissée.

Alors êtes-vous bien assuré ?

A tout hasard, fermez donc la grille d'entrée avec le chien à l'intérieur.

Moralité de l'histoire: On est responsable de ses animaux domestiques et des nuisances qu'ils sont susceptibles de causer. Arrêtés préfectoraux consultables en mairie.



□ Bruits de voisinage

Les soirs d'été, on vit beaucoup portes et fenêtres ouvertes et on profite de tous les bruits nocturnes, gazouillis d'oiseau, coassement des grenouilles, surbroum chez les voisins, aboiements des chiens, feux d'artifice chez un autre voisin.

Ce n'est pas forcément

harmonieux et justement ce soir-là, on avait bien besoin de dormir parce que la veille, on avait fait une fête terrible dans le jardin avec les amis qui ne sont pas partis avant 4 heures du matin en klaxonnant de joie. Pour tout arranger, on risque bien demain matin dimanche, d'être réveillé dès 7 heures par celui d'en face qui va profiter de la fraîcheur pour tondre sa pelouse.

J'arrête, ça devient compliqué !

De nombreuses lois, décrets, arrêtés, réglementent et sanctionnent les nuisances par le bruit, on peut les consulter en mairie. On peut aussi essayer de régler le problème à l'amiable, en prévenant avant, en invitant pendant, en s'excusant après ou en évitant les horaires sensibles.



Informations locales

❑ Les devants de porte

Le trottoir fait partie de l'espace public, les objets privés ne doivent pas l'encombrer.

Poubelles

Le conteneur poubelle individuel, nauséabond et disgracieux, n'y a pas sa place en permanence puisque le ramassage n'a lieu à Bussac, qu'une fois par semaine, le mercredi matin.

Rumeur :

Une boîte à lettre débordante et un conteneur qui ne bouge plus signent l'absence prolongée du propriétaire et attirent le cambrioleur. On a même vu voler des conteneurs !



Tas divers

On ne peut pas toujours faire décharger directement dans sa propriété des matériaux encombrants tels que sable, gravier, bois de chauffage, palettes.

En vertu de l'immuable droit de passage du piéton sur la voie publique, prévenir mairie et voisins, et libérer les lieux le plus rapidement possible. Peut-être même que vos voisins vous proposeront de vous aider.

Voilà, j'ai fini. J'aurai pu appeler cet article « civisme et respect des autres » ou « liberté, fraternité ». L'auriez-vous lu ?

MC Pommier



Collecte des encombrants

**comme tous les ans, à votre porte,
mercredi 15 novembre**

**Appareils ménagers, ferrailles, matelas...
et tout ce qui n'est pas habituellement collecté,
sauf gravats, briques, pierres...que la déchetterie du Douhet reçoit.**

Mise au point: le caisson habilité à recevoir la ferraille et qui fut déposé place d'Oron du 27/7 au 2/8 était un service gratuit, offert en plus de la prestation habituelle.

La rentrée

La reprise de l'activité scolaire est là pour nous rappeler la fin des vacances.

C'est ainsi que traditionnellement nous appelons cette période, la rentrée.

Pour l'équipe du Foyer Rural c'est aussi la rentrée et cela se matérialise par :

- la reprise des cours de gymnastique volontaire
- le démarrage du championnat de football et celui du tennis de table qui suivra
- la poursuite de l'activité remise en forme
- l'arrivée des nouvelles cartes de membres pour la saison 95/96 mises en vente dans les sections
- la préparation du budget prévisionnel 95/96 par les membres du bureau en vue de sa présentation du Conseil d'Administration. Mais d'ores et déjà il faut poursuivre et préparer les prochaines manifestations.
- la soirée fruits de mer organisée par la gymnastique volontaire le samedi 14/10
- une soirée café théâtre, avec la participation de l'amicale laïque de Saintes, prévue pour le 3 ou 4 novembre.
- l'arbre de Noël des enfants pour le dimanche 17 décembre.

Nous venons d'apprendre que la chorale quitte le giron du Foyer Rural pour d'autres cieux, et nous lui souhaitons très sincèrement bonne chance pour la poursuite de son activité, nous pouvons annoncer l'arrivée d'une nouvelle section couture animée par Mme PAGAND.

D'autres projets sont encore à réaliser, comme la création d'une section vélos-VTT qui semble répondre au désir d'un grand nombre ou celle d'une section dessin-peinture.

Les animateurs et dirigeants ne manquent pas d'occupation pour mettre tout cela sur rails et faire en sorte que notre association soit bien vivante.

Alors il n'y a pas une seconde à perdre, c'est la rentrée.

Le président, Roland Monget

LETTRE OUVERTE

Ma chère Marie-Jo,

Lors de l'assemblée générale de l'association en juin dernier tu n'as pas souhaité demander le renouvellement de ton mandat d'administrateur nous indiquant que ta qualité de mamie t'apportait de sympathiques mais envahissantes obligations.

Si nous respectons ton choix, permets-nous toutefois de le regretter car tu nous manqueras beaucoup.

Tu faisais partie de l'équipe qui constitua le premier conseil d'administration du foyer rural élu en janvier 1980.

Au cours de ces 15 années, tu as beaucoup oeuvré dans différentes activités; le comité de jumelage où pendant un temps tu as partagé la responsabilité suprême, Bussac info au comité de lecture, la bibliothèque avec la tenue de permanences, le bureau de foyer rural en tant que membre ou secrétaire, l'arbre de Noël avec la sélection et la préparation des jouets...etc

Foyer rural

Pendant toutes ces années, nous savons ce que tu as apporté par tes larges connaissances et tes conseils avisés et ton assiduité fut sans faille.

Tu as donc décidé de prendre un peu de recul mais nous savons si besoin est que nous pourrions compter sur toi.

Au nom de toute l'équipe dont tu as fait partie pendant ces 15 années, au nom de l'association pour tous les services rendus, permets-moi de te renouveler tous mes remerciements et de t'assurer de toute notre amitié.

Roland Monget

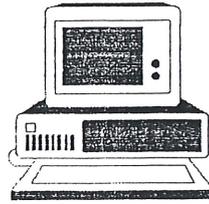
Musiques traditionnelles tziganes

jeudi 17 août, 21 heures

Un trio de jeunes musiciennes, avec guitare, accordéon et violon, interprète avec fougue et passion de la musique des Balkans, de Roumanie, de Hongrie et de la république tchèque dans la plus pure tradition tzigane.



C'était très bien, les filles étaient belles, leur virtuosité sans faille, leurs chansons émouvantes ou gaies, rythmées, langoureuses ou drôles, variées en tout cas; et la musique tzigane ne laisse jamais indifférent mais il n'y avait que 23 spectateurs pour profiter de ce spectacle.



Section micro-informatique

Activités 1995/1996

Reprise des séances à partir du 27 septembre 1995 :

Horaires et fréquence : le mercredi après-midi, tous les 15 jours de 14h30 à 16h30.

Local : dans la salle informatique de l'école.

Public concerné : enfants âgés de 8 ans et plus intéressés par l'initiation à l'informatique, auxquels peuvent se joindre quelques adultes.

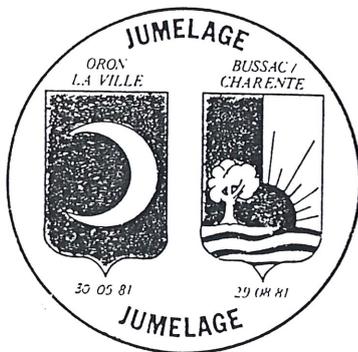
Animateur : Patrice CONTET

Aucune connaissance particulière n'est nécessaire pour ces séances d'informatique.

Toutes les personnes intéressées (enfants ou adultes) pourront dès à présent prendre contact avec :

Patrice CONTET (tel: 46.93.28.08)

Jumelage Oron-Bussac



Notre semaine de jumelage du 9 au 16 juillet 95 était placée sous le signe de l'amitié. Une amitié qui dure depuis maintenant plus de 14 ans. Ils n'étaient pas nombreux nos oronais; seulement une trentaine. Mais quel plaisir nous avons eu d'entendre cet accent chantant dès le dimanche 9, quand nous les attendions sur la place d'Oron. Il faisait très chaud. Ils sont arrivés les uns après les autres. Certains se sont arrêtés ici ou là dans des familles bussacaises pour un petit bonjour bien sympathique.

Chaque famille bussacaise a accueilli sa famille oronaise et les retrouvailles ont été chaleureuses et émouvantes.

Deux nouvelles familles bussacaises s'étaient jointes à nous cette année; M. et Mme Régis Gantier et M. et Mme Bosseboeuf. Malheureusement ces derniers ont été privés de leur famille oronaise qui, au dernier moment a eu un empêchement et n'a pas pu se rendre à Bussac. Nous les remercions quand même d'avoir participé à cet échange, chaque fois que leur emploi du temps le leur a permis. Merci aussi bien sûr à Régis et Francine Gantier. Le séjour a trop vite passé tant les journées étaient bien remplies.

Foyer rural

Dès le lundi, nous partions à la plage au Galon d'Or où le temps nous a fait un caprice aussitôt déjeuner. Mais bien vite le soleil est réapparu et chacun a pu profiter de la forêt, de la baignade, du bain de soleil ou d'une promenade sur la côte.

Le mardi matin tout le monde était ponctuel (enfin presque...) pour le départ en Marais Poitevin.

Malgré l'absence du soleil le matin, nous avons pu faire une promenade en barque sur les eaux tranquilles et le marais reposant de la Venise Verte. Chaque barque était dirigée par un guide qui commentait l'histoire du Marais. Le soir, nous nous sommes rendus à St Laurent Sur Sèvre en Vendée où nous avons été très bien accueillis pour le dîner et la nuit à l'Institution St Michel. Chacun s'est vu attribuer une chambre individuelle, mais les « Joyeux Lurons » ont veillé dans le parc en se racontant des histoires... A entendre les rires, ce n'était pas des histoires tristes.

Le lendemain, départ pour le grand parcours du Puy du Fou. Ballades magnifiques avec entre autres la Cité médiévale, le chemin des guerres de Vendée et le spectacle de la fauconnerie et de la chevalerie qui je crois n'ont déçu personne.

Le repas de midi, servi au restaurant à l'intérieur du parc, par des jeunes en costumes d'époque, était quelque chose de surprenant et tellement plein de gaieté et de bonne humeur que certains ont été émus de l'accueil qui nous était réservé. Nous sommes rentrés sans doute un peu fatigués mais contents.



Pour nous détendre un peu, le jeudi après-midi, nous avons fait une randonnée pédestre dans Bussac qui a commencé par une ronde autour de l'arbre de l'amitié, planté face à l'église. Moment émouvant puisque M. Diserens, le Syndic en place à la création du jumelage nous a fait l'honneur de sa présence (malgré quelques soucis de santé) et à retrouvé avec joie « son arbre » en pleine croissance.

Le vendredi 14 juillet, la journée est libre : certains assistent au défilé des Jeux Santons à Saintes, d'autres se reposent. Le soir, rassemblement au Jardin des Eperches pour un apéritif : nos amis ont pu constater la bonne santé des arbres du 10ème anniversaire. La municipalité a ensuite convié nos amis oronais et leur familles d'accueil à un buffet dansant.

Foyer rural

Nous arrivons déjà au samedi, pour notre soirée de clôture, que nous avons baptisée « Soirée Cabaret » car nous avons vu évoluer le groupe folklorique « Aunis Saintonge » avec toujours autant de plaisir, suivi de Christine Lajoie qui nous a interprété une partie de son répertoire musical, de sa voix claire et juste.

Et enfin notre vedette de la soirée, Binuche a poursuivi le spectacle et a créé une telle ambiance que plus personne ne pensait à partir.

La plupart des oronais ont pris la route le dimanche, d'autres ont prolongé un peu le séjour... A très bientôt en tout cas et merci à tous pour cette semaine de vacances...

Je vous avais promis des détails; j'ai sans doute été longue, mais je pourrais en écrire encore 10 pages. Je terminerai par une remarque personnelle. Je ne savais pas bien ce qu'était le rôle d'une présidente, et bien c'est du travail, de l'inquiétude, des angoisses mais un réel plaisir; J'en profite pour remercier toute l'équipe du jumelage qui m'a aidée, conseillée, soutenue, encouragée et qui a fait que cette semaine s'est bien déroulée et nous avons peut-être atteint notre but, puisque notre plaisir, c'est précisément de faire plaisir.

Venez vous joindre à nous, vous verrez, c'est super.

Christiane Genat

Dates à retenir : **Assemblée Générale du Comité de jumelage : le 06 octobre à 18h**

Soirée Charentaise : le samedi 25 novembre à 20h30

P.S : Les deux photos de groupe illustrant cet article nous ont aimablement été données par Mme Jacqueline Braso-Sieber, amie oronaise.



Randonnée à Bussac, aux environs de la Pifetterie.

Gymnastique volontaire

REUNION DE BUREAU DU 27 JUIN 1995

9 personnes présentes pour l'élection du bureau pour la saison de gymnastique 1995-1996

Présidente: J. Coste
 Co-président : J.P Lajoie
 Vice-présidente : A. Jourdain
 Trésorière : Y. Monget
 Trésorière adjointe : J. Dupas
 Secrétaire : S. Delage
 Secrétaire adjointe : G. Boutinon

3 animatrices diplômées :

. J. Coste
 . V. Emerit
 . S. Gaquère

Rappel des horaires

Mardi et vendredi de 18h45 à 19h45

Judi: activités piscine ou marche ou vélo, horaire à définir.

Football

ECOLE

Les dirigeants souhaiteraient recréer une activité foot pour les enfants de 6 à 12 ans.

Pour cela, ils ont recruté un animateur qui sera à disposition tous les mercredis après-midi pour encadrer l'entraînement.

L'école de foot débute le mercredi 27 septembre 14h-16h30.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire auprès de:

Marcel Peltier tel. 46 74 50 20

Thierry Monget tel. 46 93 65 70

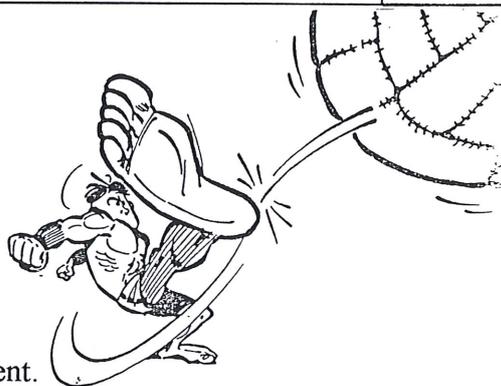
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour venir nous aider.

LA NOUVELLE SAISON DE FOOT

Elle a commencé le 10 septembre et l'équipe senior a gagné son premier match 3 à 1 contre La Vergne.

Souhaitons que le championnat se poursuive avec des résultats positifs et dans un bon esprit.

Le bureau



Chorale

La saison est en train de changer, une brise plus fraîche qui joue dans les feuilles des arbres, a déjà dissipé les fortes chaleurs.

La nature toute entière se prépare à un nouvel inspir, elle est comme légèrement suspendue, s'apprêtant à relâcher le passé et à s'ouvrir à une autre tonalité. Instant presque immobile.

C'est celui qu'a choisi la chorale pour quitter son nid, pour prendre son envol, pour être autonome.

En effet, de nouvelles vocations féminines s'étant révélées et dans l'espoir d'en susciter des masculines (en minorité actuellement) il a été nécessaire de donner un « second souffle » à notre formation.

L'existence de la chorale se poursuivra donc sous la forme d'une association et les répétitions auront lieu à Saintes dans une salle à découvrir.

Toutefois, Bussac Sur Charente reste notre commune de naissance, le berceau de notre chorale. Nous y avons fait nos premiers pas et nous y avons progressé.

Quelques concerts ont été donnés qui, nous l'espérons, conserveront une petite place dans vos mémoires.

Sachez que Bussac restera toujours pour nous le lieu privilégié où nous retournerons avec émotion pour y présenter d'autres oeuvres si tel est votre souhait.

Alors à bientôt peut-être?

Chrysanthe



Section couture : tous les mardis 9h-12h

Salle à manger du Foyer rural

S'adresser sur place ou à Mme PAGAND (Tel. 46 74 22 75)

*En projet : section vélo et VTT
animée par Joseph Castillon*

Section vélo-VTT

Inscription avant le 15 octobre

M. Mme Melle.....désire participer à la
section vélo-VTT

Calendrier des manifestations F.R. année 95-96

Soirée « fruits de mer » samedi 14 octobre

Chants et théâtre des années 50 samedi 4 novembre

Soirée charentaise samedi 25 novembre

Tournoi de tennis de table samedi 9 décembre

Arbre de Noël de l'école dimanche 17 décembre

Réveillon du 31 décembre

Soirée remise en forme (thème encore indéterminé) samedi 17 février

Tournoi de tennis de table samedi 9 mars

Soirée jumelage samedi 30 mars

Randonnée pedestre dimanche 12 mai

Tournoi de foot samedi 1 juin

Foire à la brocante dimanche 2 juin

Tournoi de tennis du 17 au 30 juin